



La place du Marché retrouverait sa vraie vocation d'espace de rencontre, sans voitures. Le nouvel immeuble qui accueillerait galerie commerciale, cabinets médicaux et habitations s'ouvrirait sur la place. TATIANA MEDVIDCHUK-HUF

ROLLE Exit les anciens entrepôts Hammel, place à un nouvel immeuble mixte, avec logements et commerces.

Un centre-ville repensé

JOCELYNE LAURENT

jl Laurent@lacote.ch

Habituellement occupée par les membres de l'organe délibérant, la salle du Conseil du château était pratiquement comble, jeudi soir. Les autorités avaient organisé une séance publique afin de présenter le plan de quartier secteur Grandes Buttes-Jardins. «*Nous attendons vos remarques pour le finaliser et l'envoyer au Canton*», a expliqué Françoise Tecon-Hebeisen, municipale en charge de l'urbanisme.

L'idée générale de ce nouveau plan de quartier est de «*développer un concept paysager répondant aux critères de sauvegarde de l'identité du site, tout en permettant son utilisation bâtie*». A cet égard, le Parc Veyrassat a été défini comme un ensemble patrimonial à préserver, libre de toutes constructions. Il sera en outre accessible au public et, grâce à un chemin piétonnier, fera la liaison entre le secteur «*Centre-ville*», en prolongement de la place du marché, et le secteur des Jardins, dont le caractère sera conservé et re-

produit, alternant habitations individuelles contiguës, petits immeubles, jardins et activités artisanales.

«Un projet avantageux»

En prolongement de la place du marché, en lieu et place des anciens entrepôts Hammel, un immeuble mixte est envisagé. C'est là que le magasin Coop transférerait ses activités, ainsi que d'autres magasins satellites. On trouverait également, au premier niveau, des cabinets médicaux et le centre médico-social. L'étage supérieur verrait la réalisation d'une cinquantaine d'appartements (en vente et location). Enfin, un parking souterrain de trois niveaux, d'environ 260 places, serait aménagé.

«*C'est un projet très avantageux pour Rolle*, a relevé Françoise Tecon-Hebeisen. *Le parking souterrain répondrait aux besoins des usagers des commerces et des habitants; la place du marché serait vierge de voitures, on souhaite d'ailleurs en améliorer l'esthétique à plus long terme; le maintien au centre-ville du magasin Coop est un point positif et,*

enfin, l'accessibilité du parc au public est une très belle opportunité.»

La municipale a assuré que le plan de quartier prévoyait de la mixité, car d'aucuns se préoccupaient de la disparition progressive des zones artisanales en ville. Et pour répondre à la question des places de stationnement qu'il est nécessaire de compenser à la suite du remaniement de la Grand-Rue, le syndic Jean-Noël Goël a confirmé le projet d'aménagement d'un parking souterrain sous la place des sports. ●

PLANNING D'INTENTION

FIN 2013 Validation du projet par l'Exécutif et envoi pour examen préalable au Canton.

PRINTEMPS 2014 Préparation du dossier pour enquête publique.

FIN 2014 Plan de quartier adopté par le Conseil communal.

PRINTEMPS 2015 Délivrance des permis de construire.